



CODE D'ÉTHIQUE DES PARENTS

Il est important qu'une étroite collaboration existe entre les parents, l'école et les sport. Les parents soucieux du développement de leur enfant doivent s'intéresser à leur mieux-être et connaître les valeurs éducatives véhiculées par le sport. Ils doivent donc collaborer à l'utilisation du hockey comme moyen d'éducation et d'expression pour que leur enfant en retire des effets bénéfiques. Pour bien s'acquitter de leurs devoirs, les parents doivent adopter les comportements suivants :

- 1^e** éviter toute violence verbale envers les joueurs et appuyer tous les efforts déployés en ce sens;
- 2^e** ne jamais oublier que leurs enfants jouent au hockey pour leur propre plaisir, pas pour celui de leurs parents;
- 3^e** encourager leurs enfants au respect de la charte de l'esprit sportif, des règles du jeu et de celles de l'équipe;
- 4^e** reconnaître les bonnes performances de leurs enfants comme celles des joueurs de l'équipe adverse;
- 5^e** aider leurs enfants à chercher à améliorer leurs habilités et à développer leur esprit sportif;
- 6^e** apprendre à leurs enfants qu'un effort honnête vaut tout autant que la victoire;
- 7^e** juger objectivement les possibilités de leurs enfants et éviter les projections;
- 8^e** aider leurs enfants à choisir une ou des activités selon leurs goûts plutôt que leur imposer de jouer au hockey;
- 9^e** ne jamais tourner en ridicule un enfant parce qu'il a commis une faute ou qu'il a perdu la partie;
- 10^e** éviter la discrimination familiale à l'endroit des filles.

Après avoir lu et pris connaissance du code d'éthique ci-haut énoncé, je m'engage à le respecter pour le bien-être du sport et de ceux qui le pratiquent. Je comprend que si j'y contreviens, je pourrais alors m'exposer aux conséquences qui en découlent.

Signature du parent

N.B. Il est obligatoire de signer le code d'éthique des parents avant l'enregistrement de l'équipe.